



Aménagement numérique

Réunion publique Center Parcs

Haut et Très Haut Débit



Besoin d'accès au THD Internet

Couverture

Besoin d'accès au Très Haut Débit Internet



Besoin exprimé

Fibre 24 brins

Le Syndicat Lot-et-Garonne Numérique profitera de travaux d'opportunité pour poser les fourreaux nécessaires au passage de la fibre nécessaire aux besoins spécifiques du Center Parcs

Par ailleurs, le Syndicat a lancé un vaste programme de déploiement de la fibre optique dans le département afin de lutter contre la fracture numérique et connecter 100% des Lot et Garonnais d'ici 10 ans. Dans ce contexte, l'installation du Center Parcs dans la zone de Pindères / Beauziac, sera prise en compte dans la priorisation des déploiements.

Téléphonie mobile



Besoin d'un service en téléphonie mobile 4G

Couverture Téléphonie mobile

- Lors du comité interministériel aux ruralités de mars 2015, le Gouvernement a pris l'engagement d'achever la couverture de l'ensemble des communes de France en téléphonie mobile
- La loi « Macron » a permis d'adopter les dispositions législatives nécessaires pour tenir cet objectif.
- Elle prévoit notamment 3 dispositifs :
 - La couverture des centres-bourgs non encore couverts en « extérieur piéton » par au moins un opérateur de téléphonie mobile,
 - L'obligation d'équiper d'ici mi-2017 en internet mobile (3G ou 4G) tous les sites qui n'ont aujourd'hui qu'un seul service de téléphonie mobile voix (2G),
 - La possibilité pour les collectivités de compléter, hors centres-bourgs, la couverture de téléphonie mobile pour desservir des sites stratégiques à vocation économique ou touristique.

Couverture téléphonie mobile



Besoins Center Parcs : un service de téléphonie mobile 4G

- Pour l'alimentation du Center Parcs, deux solutions sont à envisager :
 - L'installation d'un relais par les opérateurs ;
 - A défaut d'une action portée par les opérateurs, l'installation d'un pylône par les collectivités qui sera mis à disposition des opérateurs, dans le cadre du dispositif prévu par la loi Macron pour couvrir les sites prioritaires à vocation économique ou touristique.
- Un dossier de candidature « sites stratégiques » est en cours de constitution par le Département pour construire un pylône qui répondra aux besoins du Center Parcs et de ses environs
 - La procédure d'instruction de ce dossier prévoit une consultation des opérateurs afin de connaître leurs intentions de déploiement.